



KPMG Audit 1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex France BDO France – Léger & Associés 113, rue de l'Université 75007 Paris France

HSBC SFH (FRANCE) S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012 HSBC SFH (FRANCE) S.A. 15, rue Vernet - 75008 Paris Ce rapport contient 28 pages Référence: PB-13-1-06





KPMG Audit 1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex France BDO France – Léger & Associés 113, rue de l'Université 75007 Paris France

HSBC SFH (FRANCE) S.A.

Siège social: 15, rue Vernet - 75008 Paris

Capital social : €.54 750 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société HSBC SFH (France) S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.





HSBC SFH (FRANCE) S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 13 mars 2013

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Règles et principes comptables

La note 2.3.4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux dettes représentées par un titre.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Paris La Défense, le 13 mars 2013

Paris, le 13 mars 2013

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

1.11

BDO France - Léger & Associés

Pascal Brouard Associé

Michel Leg

Associ

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2012

HSBC SFH France

S.A. au capital de 54 750 000 euros

15, rue Vernet 75008 PARIS

RCS Paris 480 034 917

HSBC SFH France

BILAN 12.2012

ACTIF	Notes	31/12/12	31/12/11
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.		0	0
Effets publics et valeurs assimilées		0	0
Créances envers les établissements de crédit	1	2 128 752 155	2 047 964 955
Opérations avec la Clientèle - Actif	2	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	0	67 076 332
Actions et autres titres à revenu variable	3	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme		0	0
Parts dans les entreprises liées		0	0
Immobilisations incorporelles		0	0
Immobilisations corporelles		o	0
Autres actifs	4	92 174	449 368
Comptes de régularisation - Actif	5	8 771 761	10 932 926
TOTAL DE L'ACTIF		2 137 616 090	2 126 423 582
Engagements de financement donnés	6	0	0
Engagements de garantie donnés	6	0	3 730 724 976
Engagements donnés sur titres	6	0	0
Opérations sur instruments financiers à terme	6	0	0

HSBC SFH France

BILAN 12.2012

PASSIF	Notes	31/12/12	31/12/11
Dettes envers les établissements de crédit		0	0
Opérations avec la Clientèle - Passif		0	0
Dettes représentées par un titre	7	2 049 295 011	2 045 822 422
Autres passifs	8	341 203	377 847
Comptes de régularisation - Passif	9	9 379 798	11 672 982
Provisions		0	0
Dettes subordonnées	10	23 304 360	20 154 978
Fonds pour risques bancaires généraux	į	0	0
Capital	11	54 750 000	48 000 000
Prime d'émission	11	0	0
Prime de fusion	11	o	0
Réserves	11	32 651	19 957
Report à nouveau	11	362 701	121 507
Résultat de l'exercice	11	150 366	253 889
TOTAL DU PASSIF		2 137 616 090	2 126 423 582
Engagements reçus de financement	6	0	0
Engagements reçus de garantie Engagements reçus sur titres	6	3 997 207 897 0	3 730 724 976 0

HSBC SFH France

RESULTAT 12.2012

len.	en	m	e)

COMPTE DE RESULTAT	Notes	31/12/12	31/12/11
Intérêts et produits assimilés	12	63 543 608	63 473 362
Intérêts et charges assimilées	12	-63 693 203	-63 401 557
Commissions (produits)	13	768 717	906 646
Commissions (charges)	13	0	0
Gains ou pertes sur opérations de négociation	14	16 069	-2 511
Autres charges et produits d'exploitation bancaire	15	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE		635 191	975 939
Charges générales d'exploitation	16	-400 378	-770 998
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		234 813	204 941
RESULTAT D'EXPLOITATION		234 813	204 941
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		234 813	204 941
Résultat exceptionnel	17	0	0
Impôt sur les bénéfices	18	-84 447	48 948
RESULTAT NET		150 366	253 889

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 FAITS SIGNIFICATIFS

Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mars 2012, le capital social a été augmenté d'un montant nominal de € 6.750.000 pour être porté de € 48.000.000 à € 54.750.000.

Le 27 mars 2012, HSBC SFH (France) a procédé au remboursement anticipé de son emprunt subordonné pour un principal de € 20.050.000 auprès d'HSBC France.

Ce même 27 mars 2012, HSBC SFH (France) a souscrit un nouvel emprunt subordonné auprès d'HSBC France pour un montant total en principal de € 23.300.000.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 - Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels et leurs annexes sont établis et présentés conformément au règlement 2000.03 modifié du Comité de Réglementation Comptable et aux instructions de la Commission Bancaire en vigueur, ainsi qu'aux principes comptables et de présentation généralement admis dans la profession bancaire en France.

Le 1er janvier 2005, la société « Hervet Participations » a été intégrée dans le groupe fiscal de HSBC BANK PLC PARIS BRANCH. Le 20 juin 2008, l'assemblée générale mixte a décidé le changement de dénomination de la société « Hervet Participations » en « HSBC Covered Bonds (France) ». Le 21 avril 2011, l'Assemblée Générale Mixte a décidé la modification de la dénomination sociale de la Société qui devient HSBC SFH (France). L'objet social de la société est décrit dans l'article 2 des statuts mis à jour le 31 août 2011, lequel dispose :

« Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés de financement de l'habitat, la Société a pour objet social exclusif de consentir et/ou de financer des Prêts à l'Habitat et de détenir des titres et valeurs (l' « Objet Social »).

Les Prêts à l'Habitat consentis et/ou financés par la Société sont des prêts destinés, en tout ou partie, au financement d'un bien immobilier résidentiel situé en France ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ou dans un Etat bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, et garantis par (a) une hypothèque de premier rang ou une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, ou (b) un cautionnement consenti par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance (« Prêts à l'Habitat »).

Pour le financement des opérations mentionnées ci-dessus, la Société peut émettre des obligations de financement de l'habitat bénéficiant du privilège défini à l'article L. 515-19 du Code Monétaire et Financier et recueillir d'autres ressources, y compris par émission d'instruments financiers ou de titres de dette, notamment sur le fondement de droits étrangers (y compris des titres de dette nominatifs de droit allemand (Nammensschuldverschreibung) dont le contrat ou le document destiné à l'information du public (au sens de l'article L. 412-1 du même Code) ou tout document équivalent requis pour leur admission sur les marchés réglementés étrangers mentionne ce privilège.

2.2 - Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours de l'exercice 2012.

2.3 - Modes et méthodes d'évaluation

2.3.1 CREANCES ET DETTES RATTACHEES

Les intérêts courus non encore perçus ou payés sont rattachés à leur compte principal.

2.3.2 CREANCES A TERME ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Précisons que les commissions d'origination et de gestion sont étalées de manière linéaire tout au long de la durée du prêt.

Le placement en certificat de dépôt a été remplacé en février 2012 par l'ouverture d'un dépôt à terme.

Les dépôts à terme sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les intérêts courus non encore perçus sont rattachés à leur compte principal.

Il est rappelé que, le 20 janvier 2010, la société a conclu un prêt d'1,5 milliard d'euros (EUR) avec HSBC FRANCE, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 3,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Par ailleurs, le 07 avril 2010, la société a conclu deux nouveaux prêts avec HSBC FRANCE de, respectivement, 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité

de 5 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 1,75%, pour l'un, et une maturité de 8 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,375 %, pour le second.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 24 décembre 2010, la société a conclu un quatrième prêt avec HSBC FRANCE de 200 millions de CHF, avec une maturité de 8 ans et 4 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les créances en CHF au 31 décembre 2012 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêté.

2.3.3 TITRES DE PLACEMENT

Les certificats de dépôt et les SICAV sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les intérêts courus non encore perçus sont rattachés à leur compte principal.

Le placement en certificat de dépôt a été remplacé en février 2012 par l'ouverture d'un dépôt à terme.

Il est rappelé que l'intégralité du portefeuille de SICAV a été cédée en octobre 2011.

2.3.4 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Notons que les primes ou surcotes à l'émission d'obligations sécurisées sont étalées de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité. De même, les frais d'émission d'obligations sécurisées sont étalés de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité.

Le 20 janvier 2010, la société a procédé à une émission d'obligations sécurisées (bonds) d'1,5 milliard d'euros, avec une maturité à 7 ans, basés sur un market swap + 40 bps présentant un coupon à payer aux investisseurs de 3,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 07 avril 2010, la société a initié deux nouvelles émissions de bonds de, respectivement, 200 millions de CHF, avec une maturité de 5 ans et 5 mois, basés sur un market swap + 10 bps présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,75%, pour l'une, et une maturité de 8 ans et 5 mois, basés sur un market swap + 14 bps présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,375 %, pour la seconde. Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 24 décembre 2010, la société a effectué une troisième émission de bonds de 200 millions de CHF, avec une maturité de 8 ans et 4 mois, basés sur un Benchmark swap + 24 bps présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%. Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les dettes en CHF au 31 décembre 2012 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêté.

Conformément au règlement 2000.03 modifié du Comité de Réglementation Comptable, l'information suivante est fournie :

Prime d'émission restant à amortir au 31 décembre 2012 : Euros...5 265 119,81 Surcote restant à amortir au 31 décembre 2012 : Euros....173 366,30 Frais d'émission restant à amortir au 31 décembre 2012 : Euros...3 506 640,82

2.3.5 EMPRUNT SUBORDONNE

L'emprunt subordonné est enregistré à sa valeur d'acquisition. Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal. Cet emprunt est conclu avec HSBC FRANCE.

2.3.6 CAPITAL SOCIAL

HSBC France détient 99,99 % du capital de la Société.

Le capital social est de 54 750 000 euros, décomposé en 3 650 000 actions de 15 euros de nominal.

2.3.7 INTERETS ET ASSIMILES

La comptabilisation des intérêts au compte de résultat est réalisée prorata temporis.

Les commissions liées à l'octroi d'un concours sont notamment assimilées à des compléments d'intérêts et sont étalées de manière linéaire sur la durée de vie effective du crédit. En 2012, un montant de 2 281 K€ a été comptabilisé en compte de résultat au titre de l'étalement des commissions d'origination.

2.3.8 HORS BILAN

- Engagements

Les prêts donnés à HSBC France par HSBC SFH (France) sont garantis par les crédits à l'habitat éligibles en provenance du réseau HSBC France. Cette garantie reçue se monte, au 31.12.2012, à 3 997 207 897 euros.

Les crédits à l'habitat qui garantissent les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont des garanties financières dont les spécificités sont détaillées au sein des articles L. 211-38 et suivants du Code Monétaire et Financier.

3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT SELON LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE

HSBC FRANCE 103, avenue des Champs Elysées 75008 PARIS

4 INFORMATION RELATIVE AU RISQUE DE CREDIT

L'unique contrepartie de l'entité HSBC SFH (France) est HSBC France.

Les prêts accordés par HSBC SFH (France) permettent à HSBC France de se refinancer.

5 INFORMATION RELATIVE AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

Les risques de taux et de change d'HSBC SFH (France) sont limités dans la mesure où les prêts octroyés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont adossées sur les émissions de d'obligations sécurisées.

6 EXPOSITION SUR LE RISQUE SOUVERAIN

L'entité HSBC SFH (France) ne détient pas d'actifs financiers présentant un risque souverain.

7 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Conformément aux recommandations de l'ANC 2010-04, la liste des transactions effectuées par la société HSBC SFH (France) avec les entreprises liées ne fait pas l'objet d'une information en annexe, s'agissant d'opérations réalisées à des conditions normales de marché.

NOTE 1 - CREANCES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers d'euros	2012	2011
A vue	79 434 565	2 145 924
A terme	1 997 017 893	1 993 583 416
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		164 527 805
> 5 ans	1 997 017 893	1 829 055 611
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays		
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)	52 299 697	52 235 616
TOTAL GENERAL	2 128 752 155	2 047 964 955

Dont titres recus en pension livrée		
Dont prêts subordonnés	<u> </u>	

NOTE 2 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - ACTIF

(Encours de fin de période)		(en euros
NATURE DES OPERATIONS	2012	2011
Créances sur la clientèle	0	
Créances commerciales		
Comptes ordinaires débiteurs		
Autres concours à la clientèle (hors créances rattachées)		1
Opérations de crédit-bail		
TOTAL	0	0
Crédits aux particuliers	1	
Crédits à la clientèle financière		t.
Crédits à la clientèle non financière		
Titres reçus en pension livrée		į.
Créances rattachées		
TOTAL	0	0
Dont créances douteuses brutes	1 0	I a
Dont creances douteuses orates Dont dépréciations des créances douteuses	ľ	ľ
Dont depreciations des creances douteuses Dont créances douteuses nettes		
Dont prêts subordonnés		
VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	2012	2011
A vue		
A terme	0	
< 3 mois	l.	i
> 3 mois < 1 an	1	·
> 1 an < 5 ans	ĺ	
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays	o	
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)		
TOTAL	0	0
		L

NOTE 3 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

NATURE DES OPERATIONS	2012	(en euros)
, and a second		3011
Effets publics et valeurs assimilées	0	d
- Titres de transaction	}	
- Titres de placement		
- Titres d'investissement		İ
- Créances rattachées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	67 076 332
. Titres de transaction		
- Obligations et autres titres cotés		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et		
titres de créances négociables brutes		
- Dépréciations des obligations non cotées,	i	
titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		ı
. Titres de placement		
- Obligations cotées	ł	
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et		67 000 000
titres de créances négociables	ľ	07 000 000
- Dépréciations des obligations non cotées,] 0	-13 708
titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	ľ	413 700
. Titres d'investissement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et	1	
titres de créances négociables		
. Créances rattachées	0	90 04 1
Dont titres subordonnés		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	o
. Titres de transaction	0	ď
- Actions cotées		!
- Actions et autres titres à revenu variable non cotés		
. Titres de placement	0	d
- Actions cotées	0	l
- Actions et autres titres non cotés		
. Titres de l'activité de portefeuille		l o
- TAP non cotés		
- TAP cotés		
. Créances rattachées		
Actions propres	0	0
- Titres de placement		
TOTAL	0	67 076 332

VENTILATION DES EFFETS PUBLICS ET OBLIGATIONS PAR DRAC

En valeur nette

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	2012	2011
Effets publics et valeurs assimilées < 3 mois		0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans > 5 ans Créances rattachées		
TOTAL		
Obligations et autres titres à revenu fixe < 3 mois		1
> 3 mois < 1 an (*)		
> 1 an < 5 ans > 5 ans		
Dépréciations		-13 708
Créances rattachées	(90 041
TOTAL	0	67 076 332

VALEUR ESTIMÉE DU PORTEFEUILLE DE TITRES DE PLACEMENT & TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

Nature des opérations	2012	2011
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
dont dépréciation		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
Actions propres		
TOTAL TITRES DE PLACEMENT & TAP (hors créances rattachées)	0	0

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS

(en euros)

	2012	2011
. Comptes de réglement relatifs aux opérations sur titres		
. Débiteurs divers et autres comptes d'actif	92 174	449 368
TOTAL	92 174	449 368

NOTE 5 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	0
	h l
8 771 761	10 932 926
<u> </u>	10 932 926
	8 771 761 8 771 761

(cii curos)		
	2012	2011
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Engagements donnés	•	
. Accords de refinancement et autres engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
. En faveur de la clientèle		
Total	0	0
Engagements reçus		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement reçus d'établissements de crédit		

Total	3 997 207 897	3 730 724 976
Engagements reçus . Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit . Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	3 997 207 897	3 730 724 97 <i>6</i>
Total	0	3 730 724 976
Engagements donnés . Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit . Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	0	3 730 724 976
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		

Total	0	0
Engagements reçus : put sur titres (échéance > 5 ans) Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Engagements reçus : put sur titres (échéance < 3 mois) Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an) Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements reçus: titres à recevoir		
Total	0	0
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Engagements donnés: calls sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an) Engagements donnés: calls sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans) Engagements donnés: calls sur titres (échéance > 5 ans)		
Engagements donnés: titres à livrer Engagements donnés: calls sur titres (échéance < 3 mois)		
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

NOTE 7 - DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	2012	2011	
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP			
A vue			
A terme	1 997 017 893	1 993 583 416	
< 3 mois > 3 mois < 1 an			
> 1 an < 5 ans		164 527 805	
> 5 ans	1 997 017 893	1 829 055 611	
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	52 277 119	52 239 007	
TOTAL GENERAL	2 049 295 011	2 045 822 422	

Dont titres reçus en pension livrée	-	

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS

Avant affectation des résultats

(en euros)

	2012	2011
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Créditeurs divers et autres	341 203	377 847
Titres de transaction et titres reçus en pension livrée		
TOTAL	341 203	377 847

NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

	2012	2011
Comptes d'encaissement		
Autres comptes de régularisation	9 379 798	11 672 982
TOTAL	9 379 798	11 672 982

NOTE 10 - DETTES SUBORDONNEES

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	2012	2011
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	23 300 000	20 050 000
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an	i	
> 1 an < 5 ans	1	
> 5 ans	23 300 000	20 050 000
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	4 360	104 978
TOTAL GENERAL	23 304 360	20 154 978

NOTE 11 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la HSBC SFH est composé de 3 650 000 actions d'une valeur nominale de EUR 15 soit un montant de EUR 54 750 000.

(en euros)

	2012			1
POSTES	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Capital souscrit	3 650 000	54 750 000	3 200 000	48 000 000
Prime d'émission			Į.	
Prime de fusion				
Réserves	1	32 651		19 957
Report à nouveau		362 701		121 507
Résultat de l'exercice		150 366		253 889
Montant au 31 décembre des capitaux propres	3 650 000	55 295 718	3 200 000	48 395 352

VENTILATION DES PRIMES LIEES AU CAPITAL ET RESERVES

POSTES	Montant 2011	Mouvements de l'exercice	2012
Réserves Réserve légale Réserve générale	19 957 19 957	12 694 12 694	32 651 32 651
Réserves spéciales des plus-values à long terme Autres Réserves	0		0
Primes Primes d'émission	0	0	0

Note 12 - MARGE D'INTERET

	(en e		
	2012	2011	
Intérêts et produits assimilés			
. Etablissements de crédit et assimilés	63 515 335	63 443 433	
. Clientèle	28 273	29 928	
. Obligations et ATRF			
. Autres			
Total	63 543 608	63 473 362	
Intérêts et charges assimilées			
. Etablissements de crédit et assimilés	(506 910)	(465 635)	
. Clientèle	(63 186 293)	(62 935 923)	
. Dettes subordonnées	!		
. Autres obligations et ATRF			
. Autres			
Total	(63 693 203)	(63 401 557)	

NOTE 13 - VENTILATION DES COMMISSIONS

(en eu		
	2012	2 011
VENTILATION DES COMMISSIONS INSCRITES DANS LES RUBRIQUES "COMMISSIONS" DU COMPTE DE RESULTAT		
COMMISSIONS DU COMPTE DE RESULTAT		
Produits	768 717	906 646
. Sur opérations avec les établissements de crédit . Sur opérations avec la clientèle	768 717	906 646
. Sur opérations de change		
. Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
. Prestations de services financiers pour compte de tiers		
. Sur engagements sur titres		
. Autres commissions		
Charges	0	0
. Sur opérations avec les établissements de crédit		
. Relatives aux opérations sur titres		
. Relatives aux opérations sur instruments financiers à terme		
. Prestations de services financiers pour compte de tiers		
. Autres commissions		
TOTAL DES COMMISSIONS	768 717	906 646

Les commissions sont perçues annuellement, et sont étalées de manière linéaire.

Note 14 - Gains et pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

	2012	2011
Résultats sur titres de transaction Résultats sur opérations de change Résultats sur instruments financiers à terme	16 069	-2 511
TOTAL	16 069	-2 511

NOTE 15 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

	2012	2011
Produits d'exploitation		
Charges d'exploitation	,	
TOTAL	0	0

NOTE 16 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

		2012	2011
Frais de personnel Autres frais administratifs	Dont honoraires de commissariat aux comptes :	-400 378 -45 035	
	TOTAL	-400 378	-770 998

NOTE 17 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)

	2012	2011
Produits exceptionnels sur titres	0	0
Pertes exceptionnelles sur titres	o	o
Pénalités fiscales	o	0
TOTAL	0	0

NOTE 18 - IMPOT SUR LES BENEFICES

(en euros)

	2012	2011
Reprises de provisions pour impôt	0	0
Impôt sur les bénéfices et imposition forfaitaire annuelle des sociétés	-84 447	48 948
TOTAL	-84 447	48 948

La charge de 84 447 € correspond au net de la charge d'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2012 (- 85 K€) et de la régularisation de la charge d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2011 (+ 1 K€).